

Conseil municipal
Séance du mardi 3 octobre à 19h30
Mairie Bourg – salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR

1. Installation d'un nouveau conseiller municipal
2. Élection d'un secrétaire de séance ;
3. Décisions de Monsieur le Maire prise en application des dispositions des articles L2221-22 à 23 CGCT ;
Décisions n°202311 – 202312- 202313

▪ **AFFAIRES GENERALES**

1. Adoption des PV de la séance du 5 juillet 2023 ;
2. Adoption du rapport d'activité 2022 de la SPL
3. Désignation d'un délégué à la protection des données

▪ **RESSOURCES HUMAINES**

4. Modification du tableau des effectifs

▪ **AFFAIRES FINANCIERES**

5. Décision modificative n°2 du budget principal

▪ **AMENAGEMENT URBAIN ET URBANISME**

6. Signature d'un avenant à la convention d'intervention foncière entre l'Établissement Public foncier d'Ile-de-France, la commune d'Orsay, la commune de Saclay et l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay – ZAC de Corbeville
7. Signature d'un avenant n°2 à la convention d'intervention foncière tripartite entre la commune de Saclay, l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay et l'Établissement Public foncier d'Ile-de-France

Questions diverses

Présentation de la convention de mise à disposition de locaux
et du règlement intérieur des locations de salles



SACLAY, le 25 septembre 2023

Michel SENOT
Maire

